
Restitution des patrimoines acquis pendant la période coloniale : faisons-le vraiment !

En 2018, Bénédicte Savoy et Felwine Sarr remettaient au président de la République un « Rapport sur la restitution du patrimoine africain ». Un constat : l'essentiel du patrimoine d'Afrique subsaharienne est conservé hors d'Afrique, suite aux spoliations qui se sont produites pendant la période coloniale – biens pillés, volés, butins de guerre, acquisitions à des prix dérisoires par des voyageurs ou des militaires en campagne.

Eric Piolle, candidat de Grenoble en commun, déclare :

« Aujourd'hui, nous souhaitons nous engager activement et concrètement dans la restitution de ces patrimoines. Le musée de Grenoble conserve en effet des œuvres et objets acquis durant la période coloniale, issus d'Afrique et d'Asie du Sud-Est. Conserver les patrimoines, c'est en être dépositaire et responsable.

Nous avons la responsabilité de permettre aux populations qui ont subi le crime de la colonisation d'accéder aux patrimoines constitutifs de leurs identités. Pour cela, nous nous engageons à faire réaliser l'inventaire des œuvres et objets spoliés durant la période coloniale et à tout mettre en œuvre pour en assurer la restitution dans de bonnes conditions, en coopération avec la communauté scientifique internationale et les institutions africaines et asiatiques concernées.

Cette démarche entre en résonance avec l'identité de Grenoble, ville-monde, ouverte et hospitalière, ville de résistance et d'humanisme qui chérit le dialogue interculturel et l'ouverture à l'autre dans sa dignité et son intégrité. »